






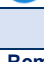



ASSURANCE PACK TOTAL ZEN

L'assurance la plus complète du marché associant les avantages de votre multirisque et des garanties exclusives spéciales COVID19 (en couleur ci-dessous). Si une nouvelle épidémie liée au Covid-19 devait survenir au cours de votre voyage cette assurance propose de solides garanties pour vous assister pendant votre séjour et vous assurer un retour et sans stress !



GARANTIES	PLAFONDS MAXIMUM COUVERTS	FRANCHISES
ANNULATION		
Téléconsultation avant départ en cas de suspicion de maladie type Covid	1 appel	-
Maladie grave, accident grave, décès (y compris maladie type Covid déclarée dans le mois qui précède le départ)	5 000 € / personne et 20 000 € / événement	10 % du montant du voyage avec un minimum de 50 € / personne.
Annulation pour refus d'embarquement ou non-acceptation dans transport collectif prévu (train, bus, covoiturage...) suite à une prise de température et suspicion d'une maladie type Covid		
Annulation pour tout autre motif garanti		
DEPART MANQUE		
Pré-acheminement / Départ manqué	Vol sec : montant du billet initial Forfait : 50% du montant du forfait initial 5 000 € / événement	-
BAGAGES		
Vol, dommage ou perte pendant l'acheminement par une société de transport	800 € / personne et 8 000 € / événement	50 € / personne
Objets de valeur	50 % du capital assuré	50 € / personne
Objets acquis pendant le voyage	25% du capital assuré	50 € / personne
Effets de 1ère nécessité	Si retard supérieur à 24H : 300 € / personne et max 3 000 € / événement	-
ASSISTANCE RAPATRIEMENT		
Rapatriement médical (y compris maladie type Covid)	Frais réels	-
Retour des membres de la famille ou un accompagnant assuré	Frais réels	-
Frais d'hôtel de l'assuré, d'un accompagnant ou d'un proche à votre chevet	80 € / nuit pendant 10 nuitées	-
Présence en cas d'hospitalisation prolongée	Billet aller-retour - 80 € / nuit (max 10 nuitées)	-
Raccourcissement des enfants mineurs de moins de 15 ans au domicile	Billet retour	-
Frais hôteliers suite à une mise en quatorzaine	80 € / nuit pendant 14 nuitées	-
Retour différé jusqu'à votre domicile suite à une annulation de vol pour cause d'épidémie (y compris prise en charge des frais de transport si changement de l'aéroport de retour en France)	1000 € / personne et 50 000 € / groupe	-
Frais hôteliers suite à annulation de vol pour cause d'épidémie dans l'attente de votre vol retour	80 € / nuit pendant 14 nuitées	-
Avance sur frais d'hospitalisation sur les destinations Moyen Courrier*	10 000 € / personne	250 € / personne
Avance sur frais d'hospitalisation sur les destinations Long Courrier*	30 000 € / personne	250 € / personne

 Prise en charge des frais médicaux sur les destinations Moyen Courrier* (y compris maladie type Covid)	10 000 € / personne	250 € / personne
 Prise en charge des frais médicaux sur les destinations Long Courrier*(y compris maladie type Covid)	30 000 € / personne	250 € / personne
Urgence dentaire	160 € / personne	-
Avance frais médicaux hors hospitalisation	2 500 € / personne	250 € / personne
Rapatriement du corps	Frais réels	-
Frais funéraires de cercueil ou d'urne	1 500 € / personne	-
Frais de prolongation de séjour sur place pour un accompagnant	80 € / nuit pendant 2 nuitées	-
Retour anticipé	Billet retour simple + billet aller pour rejoindre voyage	-
Frais de secours et de sauvetage (mer et montagne)	1 500 € / personne et 10 000 € / événement	-
 Soutien psychologique pendant séjour	6 entretiens / événement	-
 Prise en charge d'un forfait téléphonique local	80 €	-
 Valise de secours	100 € / personne et 350 € / famille	-
Assistance juridique	1 600 € / personne	-
Avance de caution pénale	15 500 € / personne	-
Envoi de médicaments	Frais réels	-
Transmission de messages urgents	Frais réels	-
 Aide-ménagère	15 heures réparties sur 4 semaines	-
 Livraison de courses ménagères	15 jours maximum et 1 livraison / semaine	-
 Soutien psychologique suite retour au domicile	6 entretiens / événement	-
INTERRUPTION TOTALE DE SEJOUR		
Remboursement au prorata temporis des prestations terrestres non utilisées	5 000 € / personne et 20 000 € / événement	-
 Remboursement au prorata temporis des prestations terrestres non utilisées (y compris en cas de rapatriement médical suite maladie Covid)	80 € / jour de retour différé / personne	-
RESPONSABILITE CIVILE VIE PRIVEE A L'ETRANGER		
Domages corporels, matériels et immatériels - Dont dommages matériels et immatériels consécutifs « Invalidité permanente » - Défense de vos intérêts : défense pénale et recours suite à accident Action amiable ou judiciaire en cas de litige • Dont budget amiable • Dont budget judiciaire Budget de l'arbitre : en cas de désaccord entre l'assuré et l'assureur	4 500 000 € / sinistre 750 000 € / sinistre Dans la limite de 41 006 € 1047 € Par litige : - Expertise judiciaire : 3162 € - Avoués, huissier de justice, frais et honoraires : dans la limite des textes régissant la profession - Frais d'avocat : sur justificatifs - Honoraires d'avocat : dans la limite du barème joint avec les dispositions générales 277 €	150 € pour les dommages matériels et immatériels Néant pour le corporel 296 € en cas d'action amiable 1195 € en cas d'action judiciaire
INDIVIDUELLE ACCIDENT		
« Invalidité permanente »*	15 000 € / assuré	Seuil d'intervention : 10%
« Décès »*	15 000 € / assuré	-
Maximum par évènement	1 500 000 € / événement	-
OPTION GARANTIE DES PRIX		
Surcharge carburant	150 € / personne et 5 000 € / événement	Seuil de déclenchement 10 € / personne Sans franchise
Augmentation des taxes d'aéroport		
Variation du cours des devises		

*Si plusieurs assurés sont victimes d'un même accident, les garanties décès et incapacité permanente sont limitées à la somme de 1.500.000 €, quel que soit le nombre des victimes, étant précisé que la limite par personne et par garantie ne pourra dépasser celle fixée au Tableau des montants de Garanties. Chacune des indemnités sera éventuellement réduite selon le rapport existant entre la somme de 1.500.000 € et le total des indemnités qui seraient dues aux victimes sans cette limite.